



Plan d'activités 2023-2024

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INTRODUCTION

Le Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick (VGNB) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Le Bureau aide l'Assemblée législative à tenir le gouvernement comptable de ses actes en faisant rapport sur son rendement, l'exécution de ses programmes et services, ainsi que sa gestion des ressources et des fonds publics.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que le Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement concernant le Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités 2023-2024 du Bureau. Le rapport sur le rendement du Bureau peut également être consulté sur notre site Web à www.agnb-vgnb.ca.

L'année 2023-2024 débute la première année complète du nouveau plan stratégique du Bureau. Nous sommes emballés par nos priorités et nos objectifs stratégiques actualisés. Nous sommes impatients de les mettre en œuvre au cours de l'année à venir. Nous rendrons compte des progrès de la mise en œuvre. En outre, nous mesurerons nos résultats à l'aide de nos cibles de rendement mises à jour dans notre Rapport sur le rendement 2023-2024.

Au moment de rédiger le présent plan d'activités 2023-2024, tous les membres de notre personnel s'emploient à effectuer des audits de performance et des états financiers pour de futurs rapports. En tout, notre Bureau a l'intention de déposer trois volumes du Rapport du vérificateur général de 2023.

Pour l'essentiel, nos rapports de 2023 porteront sur les résultats de notre travail concernant la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Entrepris à la demande de l'Assemblée législative, ce travail mettra l'accent sur les tâches accomplies dans les entités gouvernementales et les ministères clés qui prennent part à la prestation, à la surveillance ou à la coordination de la réponse du gouvernement face à la pandémie.

En outre, le recrutement et le maintien en poste du personnel comptent parmi nos plus grandes priorités cette année. Le marché du travail pour les professionnels est extrêmement concurrentiel, de sorte qu'il demeure difficile pour nous de recruter et de retenir le personnel vu les possibilités d'emploi qui sont offertes ailleurs. Avoir suffisamment de personnel qualifié avec les compétences requises pour accomplir le travail de notre Bureau demeure une priorité.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous formulons des opinions au terme de nos audits des états financiers et nous effectuons des audits de performance portant sur les programmes et services gouvernementaux. Nos responsabilités sont énoncées dans la *Loi sur le vérificateur général* du Nouveau-Brunswick. Notre Bureau présente ses constatations dans nos rapports à l'Assemblée législative et lors de nos comparutions devant le Comité permanent des comptes publics. Nous encourageons la tenue de discussions et de débats sur des enjeux qui entourent la gestion et la reddition de comptes dans le secteur public. Les Rapports du vérificateur général sont des documents publics.

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits, soit des audits d'états financiers et des audits de performance (optimisation des ressources).

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la Province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne ainsi que de demandes de remboursement de frais partagés auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance visent des programmes, des services, des processus et des fonctions du gouvernement. Ils peuvent englober des éléments comme la gouvernance, l'économie, l'efficience, l'efficacité, les rapports sur le rendement, les contrôles internes, la conformité et la gestion des ressources et des fonds publics.

De même, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certaines autres parties, nous pourrions auditer toute question relative aux affaires financières de la Province, aux biens publics ou à tout bénéficiaire de financement, et en faire rapport.

PRINCIPES DIRECTEURS

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent la réalisation de nos travaux.

NOTRE VISION

Un bureau d'audit indépendant qui sert les intérêts du Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

NOTRE MISSION

Fournir à l'Assemblée législative et à la population du Nouveau-Brunswick des renseignements objectifs, fiables et actuels à propos du rendement du gouvernement dans le cadre de l'exécution de ses programmes et de la prestation de ses services.

NOS VALEURS

Nos valeurs nous orientent dans la réalisation de notre mission et de notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et servent de rappel constant de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous nous efforçons d'atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que notre force provient des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

- **Diversité**

Nous apprécions à sa juste valeur la force que nous confère tout l'éventail de notre expérience, de nos connaissances et de nos antécédents professionnels et personnels.

- **Apprentissage**

Nous offrons un environnement de perfectionnement professionnel et personnel continu qui repose sur le travail d'équipe et sur la formation.

- **Intégrité**

Nous nous efforçons de respecter les normes les plus élevées de conduite professionnelle et éthique qui soient.

- **Impact**

Nous choisissons nos audits en fonction de leur pertinence, de leur importance et du risque dans le but d'apporter des changements positifs.

- **Indépendance**

Nous travaillons ensemble et avec d'autres parties de manière ouverte, non-partisane, objective et fiable.

- **Confiance**

Nous faisons preuve de professionnalisme, d'honnêteté, de courtoisie et d'équité.

PLAN STRATÉGIQUE

Le nouveau plan stratégique de notre Bureau comprend les objectifs et priorités stratégiques qui suivent :

1. **Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents**

- établir quels sont les secteurs d'audit pertinents
- mettre l'accent sur l'impact et sur la valeur

2. **Compter sur un effectif engagé**

- favoriser un environnement de travail qui reflète nos valeurs
- former des leaders
- recruter et maintenir en poste des employés qualifiés

3. **Effectuer avec célérité des audits de qualité**

- se conformer à des normes professionnelles en constante évolution
- gérer les ressources en fonction des échéances à respecter
- examiner, actualiser et raffiner les processus du Bureau

PRIORITÉS DU BUREAU POUR 2023-2024

Les priorités actuelles du Bureau pour 2023-2024 reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs et priorités stratégiques.

DANS L'ENSEMBLE

La priorité globale du VGNB consiste à publier d'ici le 31 décembre 2023 jusqu'à trois volumes de son Rapport de 2023 sur des audits d'états financiers et de performance.

AUDIT DE PERFORMANCE

Les priorités en matière d'audit de performance ont trait au travail nécessaire pour effectuer les audits de performance et en rendre compte. Les chapitres que nous envisageons de publier dans nos rapports de 2023 comprennent la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne les travaux effectués dans les principales entités gouvernementales suivantes :

- Bureau du Conseil exécutif
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- Ministère des Finances et Conseil du Trésor
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
- Ministère du Développement social

Nous publierons également notre chapitre annuel sur le suivi des recommandations des audits de performance des années précédentes.

Les projets entrepris par le Bureau comprennent :

- Réclamations auprès de Travail sécuritaire NB*
- Aide aux victimes d'inondations et état de préparation aux inondations*
- Proposition de valeur de Service Nouveau-Brunswick (SNB)*
- Contrats de construction des organismes de la Couronne*
- Les infirmières praticiennes*
- Les services de santé mentale*

**Les travaux dans le cadre de ces projets ont été reportés et, selon la sélection future des projets d'audit, ils pourraient reprendre une fois terminés les travaux relatifs à la réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19.*

AUDITS D'ÉTATS FINANCIERS

L'audit des états financiers de la Province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre Bureau. Sa réalisation dépend de nombreux facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. Lors d'exercices antérieurs, les travaux ont parfois été

achevés à l'automne en raison de la présence d'importants enjeux de comptabilité et d'audit. Cette année, nous prévoyons terminer l'audit en septembre 2023.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la Province, plusieurs systèmes d'information provinciaux sont examinés et mis à l'essai. Un calendrier de rotation nous aide à établir quels systèmes d'information seront examinés. Certains systèmes d'information font l'objet d'un examen annuel en raison de leur importance. Cette année, nous examinons neuf systèmes d'information pour lesquels nous effectuerons des sondages d'opérations et autres procédures. Nous prévoyons d'achever ce travail en grande partie avant de signer l'opinion d'audit sur les états financiers de la Province.

Un des systèmes d'information visés de nouveau par un examen cette année est Oracle Fusion, qui fait partie du nouveau projet de planification des ressources organisationnelles (PRO) de la Province. La portée du projet de PRO est vaste et sa mise en œuvre nécessitera plusieurs années. Par ailleurs, notre Bureau pourrait être tenu de faire appel à des spécialistes pour exécuter le travail.

Le Bureau audite également Service Nouveau-Brunswick, qui fait partie intégrante de notre audit des états financiers de la Province et représente un autre audit d'envergure complexe pour notre Bureau (en raison de la nature globale et diversifiée des activités de SNB et de sa conversion au système Oracle Fusion).

En tout, notre Bureau auditera les états financiers de neuf organismes de la Couronne et une réclamation de frais partagés (Aide juridique – Réclamation).

Voici une liste des travaux reliés aux états financiers d'organismes de la Couronne que nous envisageons d'effectuer en 2023-2024 :

- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

- Curateur public – fiducies administrées
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de gestion du cannabis
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick

Notre bureau rédige également des recommandations à l'intention des entités qu'elle audite lorsque des déficiences importantes sont observées. Les principales constatations émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers de même que nos commentaires sur la situation et la viabilité financières de la Province figureront dans le volume de notre Rapport portant sur les audits d'états financiers.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

La qualité est une caractéristique essentielle du travail effectué par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées s'attendent à ce que notre travail soit de la plus haute qualité. Dans ce contexte, nous disposons de processus pour évaluer et surveiller nos pratiques d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2023-2024 dans ce domaine : maintenir et surveiller les systèmes de contrôle de la qualité de notre Bureau et en faire rapport, ainsi que participer à des examens professionnels par des pairs et mettre en œuvre toute recommandation qui en découle. De plus, au plus tard le 15 décembre 2023, le Bureau devra avoir évalué son système de gestion de la qualité après la mise en œuvre de la nouvelle Norme canadienne de gestion de la qualité en décembre 2022.

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques du Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2023-2024 sont les suivantes :

- le recrutement et le maintien en poste du personnel;

- offrir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer la réalisation de leurs affectations et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;
- continuer d'appuyer les stagiaires CPA dans leur apprentissage et le programme de formation professionnelle des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience à notre Bureau;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités, comme l'exige la Loi;
- maintenir et actualiser nos méthodologies pour les audits d'états financiers et de performance;
- effectuer des exercices sur les leçons apprises à la fin de chaque audit et en rapport avec les grands projets;
- moderniser les documents de communication externe de notre Bureau;
- obtenir une opinion sans réserve à la suite de l'audit des états financiers de notre Bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

Le Bureau a recours à des mesures du rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2021-2022, qui peut être consulté sur notre [site Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2022, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve le 23 juin 2022.

De plus, les états financiers du 31 mars 2023 seront affichés sur le site Web une fois l'audit des états financiers terminé.

Notre nouveau plan stratégique ayant été adopté, nous avons examiné et mis à jour nos objectifs de rendement.

Nos mesures du rendement et cibles connexes mises à jour sont les suivantes :

Mesure du rendement	Lien avec l'objectif stratégique	Objectif du Bureau pour 2023-2024
1. Rétroaction du Comité des comptes publics, déterminée par un sondage semestriel	Objectif n° 1	Effectuer un sondage semestriel pour obtenir une rétroaction avec un taux de satisfaction de 80 % ou plus
2. Présentation au Comité des comptes publics des Rapports du vérificateur général aux fins de dépôt	Objectif n° 1	Au moins deux fois par année
3. Pourcentage de recommandations mises en œuvre lors des audits de performance	Objectif n° 1	En tout, 80 % des recommandations ont été mises en œuvre pour notre période de suivi
4. Perception de l'entité auditée, déterminée par un sondage	Objectif n° 1	Taux de satisfaction de 80 % ou plus
5. Pourcentage de maintien en poste du personnel	Objectif n° 2	Assurer le maintien en poste de 85 % du personnel
6. Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	Objectif n° 2	Au moins 5 % des heures de travail du personnel sont consacrées à la formation et au perfectionnement chaque année
7. Perception du personnel, déterminée par le sondage	Objectif n° 2	Mobilisation positive de 80 % ou plus
8. Se conformer à des normes professionnelles en constante évolution	Objectif n° 3	Effectuer un examen de suivi pour au moins un dossier d'audit des états financiers et un dossier d'audit de performance
9. Réalisation des audits dans les délais prescrits	Objectif n° 3	Respect de toutes les dates cibles

10. Examiner, actualiser et raffiner les processus internes	Objectif n° 3	Sélectionner et examiner chaque année un processus interne important
---	---------------	--

BUDGET 2023-2024

Selon le Budget principal de la Province, le budget du Bureau approuvé pour 2023-2024 se chiffre à 3 628 000 \$, ventilé comme suit :

Services du personnel	3 419 141 \$
Autres services	346 259
Matériel et fournitures	9 100
Immobilisations corporelles	13 500
Moins : recouvrements	(160 000)
Budget total de 2023-2024	3 628 000 \$

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, la majorité du budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tout l'effectif s'occupe de fournir des services d'audit.

Conformément à la Loi, le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, et à l'occasion, des audits de performance, ce qui représente environ 5 % du budget global actuel du Bureau.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le VGNB sur notre site Web à l'adresse www.agnb-vgnb.ca ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Par la poste : C.P. 758, Fredericton (N.-B.) E3B 5B4